

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 128/00

ÉFAI – 010149 – AMR 34/05/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

GUATÉMALA

Marta Elena Pichol Guarcax, âgée de 16 ans

Londres, le 7 mars 2001

Amnesty International est préoccupée par la sécurité d'une jeune fille de seize ans qui a disparu alors que sa famille a été menacée de mort à plusieurs reprises en relation avec le procès d'un ancien *comisionado militar* (auxiliaire militaire).

Marta Elena Pichol Guarcax a disparu le 19 février. Il semble qu'elle ait été enlevée et qu'elle soit maintenue loin de chez elle contre sa volonté. Le 21 février, la jeune fille a appelé sa famille. Elle était bouleversée et pleurait en permanence. Elle a dit qu'elle était dans la capitale, Guatémala, mais qu'elle ignorait le nom des personnes qui étaient avec elle ainsi que le nom du lieu où elle était maintenue captive et le numéro du téléphone à partir duquel elle appelait. On est sans nouvelles de l'adolescente depuis lors.

La famille a signalé sa disparition et un groupe local de défense des droits humains a porté plainte auprès des services du procureur de Santa Lucia (Cotzumalguapa, département d'Escuintla) en vue d'obtenir que les autorités interviennent pour assurer la sécurité de Marta Elena Pichol Guarcax. Ne se sentant plus en sécurité depuis cet enlèvement, la famille Pichol Guarcax s'est réfugiée dans la clandestinité.

Marta Elena Pichol est la sœur d'Ana María Pichol Guarcax, qui aurait été violée à plusieurs reprises en 1999 par un ancien auxiliaire militaire alors qu'elle était âgée de douze ans (Action urgente 128/00 - AMR 34/15/00 du 22 mai 2000 et ses mises à jour). L'auxiliaire militaire devait être jugé le 21 février pour viols et autres violences sexuelles sur un enfant mais le procès a été reporté du fait que l'avocat de la défense ne s'était pas présenté à l'audience. Le 26 février, un des compagnons de l'auxiliaire militaire se serait approché d'Ana María dans la rue et lui aurait dit qu'« ils » avaient emmené sa sœur à la capitale. Il a refusé de lui donner plus d'informations sur le lieu où se trouvait sa sœur, tout en ajoutant que si leur père signalait l'enlèvement de Marta, il lui arriverait la même chose qu'à sa fille.

Les parents des deux jeunes filles travaillent pour la *Coordinadora Nacional de Viudas de Guatemala* (CONAVIGUA, Coordination nationale des veuves du Guatemala), organisation non gouvernementale (ONG) guatémaltèque qui milite pour que des enquêtes soient ouvertes sur les massacres perpétrés par des membres des forces de sécurité lors de la longue guerre civile qu'a connue le pays et pour que les familles des victimes obtiennent réparation. La CONAVIGUA a soutenu la famille Pichol Guarcax dans ses tentatives pour que soit jugé l'agresseur d'Ana María. Depuis que l'auteur présumé des viols a été arrêté en avril 2000, tant la famille Pichol Guarcax que les membres de la CONAVIGUA ont reçu de très nombreuses menaces de mort. L'affaire étant toujours en instance de jugement, il est possible que l'enlèvement de Marta ait pour objectif de pousser la famille de la jeune fille et la CONAVIGUA à abandonner les poursuites.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- demandez instamment aux autorités de prendre immédiatement des mesures pour localiser Marta Elena Pichol Guarcax et pour assurer sa sécurité ;
- priez de nouveau les autorités de veiller à la sécurité d'Ana Maria Pichol Guarcax, de ses proches, des membres de la CONAVIGUA et de toute autre personne ayant à voir avec les poursuites engagées contre l'ancien auxiliaire militaire accusé de viol et d'autres violences sexuelles contre un enfant ;
- dites-vous préoccupé par le fait que la famille Pichol Guarcax et ceux qui la soutiennent ont fait l'objet de manœuvres d'intimidation et de menaces pour avoir voulu déférer à la justice l'homme accusé d'avoir violé à plusieurs reprises Ana Maria Pichol Guarcax lorsqu'elle était âgée de douze ans ;
- exhortez les autorités à mener une enquête exhaustive sur ces menaces et à déférer à la justice toute personne soupçonnée d'être responsable de ces agissements.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur :

Sr. Byron Barrientos
Ministerio de Gobernación
Ministerio de Gobernación
6^a Avenida 4-64, Zona 4
Ciudad de Guatemala, Guatemala

Télégrammes : Ministro Gobernación, Guatemala, Guatemala

Fax : + 502 362 0239 / 362 0237

Formule d'appel : *Estimado Señor Ministro / Monsieur le Ministre,*

Fiscal General de la República (Procureur général chapeautant le ministère public) :

Lic. Adolfo González Rodas
Fiscal General de la República
Ministerio Público
8^a Avenida 10-67, Zona 1, Tercer nivel
Ciudad de Guatemala, Guatemala

Télégrammes : Fiscal General, Guatemala, Guatemala

Fax : + 502 221 2718

Formule d'appel : *Estimado Señor Fiscal General, / Monsieur le Procureur général,*

Procureur de district d'Escuintla :

Lic. Rodolfo Gonzalo Hernández /
Lic. Jose Augusto Martinez Monzon
Fiscal Distrital de Escuintla
Ministerio Público

4^a Avenida 2-39, Zona 1
Escuintla, Escuintla, Guatemala

Fax : + 502 888 0437 / 502 889 4099 (si un correspondant vous répond, demandez la ligne de fax : « *me puede dar tono de fax* »)

Formule d'appel : *Estimado Señor Fiscal Distrital, / Monsieur le Procureur,*

COPIES À :

Coordination nationale des veuves du Guatemala :

Coordinadora Nacional de Viudas de Guatemala (CONAVIGUA)

8a. Avenida 2-29, Zona 1

Guatemala, Guatemala

Fax : + 502 232 5642

Courrier électronique : conavigua@inteln.net.gt

Formule d'appel : *Estimados Amigos, / Chers amis,*

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Guatemala dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 18 AVRIL 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*